PV 17 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 8 SEPTEMBRE 2006

Présents

VILLE DE BRUXELLES :

P. DECLOUX : Echevin de la Mobilité
M. VERKINDERE : Cabinet de l'Echevin Decloux
MAILLET Pierre : Cabinet de l'Echevin Decloux
M. DANDOY : département Urbanisme - Eco-conseil
L. DEVYVER : département Travaux de Voirie
A. VAN DEN HOUTE : département Travaux de Voirie
A. BURY: Police Zone Bruxelles-Ixelles/Trafic

GAQ N-E /EUROPA WIJKCOMITE:
R. RZEWNICKI (+ Fietsersbond + GRACQ)

LIGUE DES FAMILLES :
J. DEKOSTER

COMITE DE DEFENSE DES HABITANTS DE BRUXELLES-CENTRE + GRACQ :
B. DOEMPKE

NOMO :
L. COVELIERS

AED :
F. DEPOORTERE

CIAPANOH :
G. DEBONGNIE

EUCG :
T. COOPER

Excusés

VILLE DE BRUXELLES:
P. VAN OBBERGHEN : département Urbanisme - 1er aménagement voiries, trottoirs, espaces verts

GRACQ :
S. CLAEYS

1. Approbation du PV de la réunion précédente

PV approuvé.
La remarque du Fietsersbond a propos des SUL tombe, la réponse ayant été apportée par A. Bury en séance (voir ci-dessous).

2. Présentation du fonctionnement des vélos de service à la Ville (M. Devyver)

Monsieur Devyver est Directeur technique aux Travaux de Voiries et s'occupe notamment de la propreté et des vélos de service.
La Ville a acheté 56 vélos de service, 25 scooters et 10 vélos à impulsion électrique.
Ces deux-roues ont été distribués aux différents départements en fonction des besoins exprimés. Si certains sont bien utilisés, ce n'est pas le cas de tous et certains départements/cabinets ne les utilisent pas assez.
Aussi, suite à une visite de la Commission européenne, il a été proposé de revoir la gestion et de l'améliorer en regroupant les deux-roues dans certains bâtiments (Hôtel de Ville, Centre administratif, quai de la Voirie, Palais du Midi et Continental). La gestion serait informatisée. L'agent peut réserver son vélo ou signaler des problèmes mécaniques via e-mail auprès du responsable de la gestion des vélos.
C'est la Ville qui assure elle-même l'entretien des vélos. Les vélos sont équipés de fontes pour le transport de dossiers.
En raison des problèmes rencontrés par l'asbl GIAL qui doit mettre sur pied le logiciel et la base de données, l'Echevin De Lille a demandé d'assurer à court terme une gestion centralisée des vélos, mais avec un système de réservation via fax et téléphone.
Un courrier a été envoyé à tous les départements afin de les avertir.
Une large communication sera faite auprès des fonctionnaires afin de les informer sur les possibilités d'utiliser les vélos de service (affiches, note de service, Intranet, journal du personnel, …).

Suggestions
Il existe des vélos mixtes homme/femme, comme à la Commission.
Il serait peut-être utile de prévoir des vélos en réserve afin de ne pas compliquer la procédure. Le système utilisé à la Commission est le suivant : l'agent va directement chercher un vélo et remplit un registre pour indiquer qu'il a pris un vélo. Cela nécessite la présence d'un gardien.
Toutes ces informations sont sur le site intranet de la commission et chaque agent est ainsi directement informé.

3. Commission moto : liens avec commission vélo (stationnement 2 roues)

Une commission moto vient d'être créée. Son objectif n'est pas spécialement de promouvoir la moto, mais bien de prendre en compte les motards au même titre que les autres usagers de la route et donc de répondre aux problèmes qu'ils rencontrent, et notamment des problèmes de sécurité. Certaines problématiques sont communes aux deux-roues (utilisation des PCM pour qui ?, obstacles dus au revêtement, demi-lunes, remontées de files aux carrefours, problèmes de stationnement).
En ce qui concerne le stationnement, les associations cyclistes font part d'un risque de conflit entre motos/vélos. Les motards dont le nombre augmente, ont tendance à squatter les range-vélos. Il faudrait comme à Paris prévoir 2 types de U, avec un petit U « vélos réservés ». Il est demandé qu'un certain pourcentage du stationnement voirie soit dédié aux vélos, aux motos comme c'est le cas pour les handicapés.

La commission moto veut mettre aussi l'accent sur l'éducation des adolescents à l'utilisation des mobylettes, en continuité à l'éducation « vélo » dans le primaire.
La liste des membres de la commission moto est jointe en annexe.
Il est suggéré de mettre le PV des commissions moto comme pour le vélo sur le site Internet. Cela serait un moyen d'assurer l'échange d'information entre les 2 commissions.
Selon les thèmes, il pourrait y avoir des commissions conjointes « deux-roues ».

4. Bandes bus du centre : ouverture aux vélos (B. Doempke)

Le Collège de la Ville a approuvé l'ouverture des contre-sens bus aux vélos.
On en est à la phase d'exécution. Vu l'obligation d'avoir une hauteur de panneau de 2 mètres minimum, on risque de devoir remplacer tous les poteaux. Cela reste encore à vérifier. L'Echevin indique qu'il est favorable à l'ouverture automatique des bandes bus aux vélos.

Divers

- Carrefour boulevard Charlemagne/Loi : le panneau M2 a été ajouté
- Carrefour Joseph II/Charlemagne : le panneau M2 a été commandé, il sera placé d'ici peu de temps.
- Range-vélos bd Charlemagne : les range-vélos bd Charlemagne ont été remis après travaux.

5. Boulevards centraux : avis de la CRM et position de la Ville (B. Doempke)

La Commission régionale de la mobilité a pris position pour le maintien de 4 bandes.
La position de la Ville n'a pas changé à savoir une large bande par sens + piste cyclable.
Le Bourgmestre a souhaité que l'aménagement soit fait directement en « dur ». Vu le problème avec la STIB place de la Bourse et Anneessens, les deux bureaux d'étude doivent encore réfléchir pour définir le type d'aménagement.

6. Zone de confort : fonctionnement (B. Doempke)

Va-t-on vers le piétonnier ?
L'Echevin a le soutien des commerçants ce qui est bon signe. Les essais se pérennisent.
Seuls problèmes pour la police, l'accès aux garages.
Pour les livraisons, il suffit d'avoir un dépôt à l'extérieur de la zone.
Commission de suivi : au point de vue cycliste, il est tenu compte des ICR. Il est demandé d'insister pour une meilleure gestion des barrières nadar afin de laisser un passage pour les cyclistes.
A Nantes et à Limoge, on a placé des barrières spéciales d'un mètre qu'on accroche dans le sol.
L'Echevin signale qu'on a personne pour les gérer et qu'il faudra sans doute engager.

7. Action « j'achète à vélo » : déroulement à Bruxelles (B. Doempke)

B. Doempke remercie l'Echevin pour le travail d'Atrium. Il y a 167 commerçants participants !
Il fait part d'un manque de personnel pour faire le tour des commerces et assurer le dépouillement qui aura lieu le samedi 23 septembre.
L'Echevin rappelle sa volonté de continuer à travailler sur la problématique sur le long terme. Les 167 commerçants devraient former un réseau.

8. Vélocity 2009 à Bruxelles

Vélocity 2007 aura lieu à Munich. B. Doempke souhaite la présence des représentants de la Ville. C'est très utile pour les échanges, voir comment cela se passe et s'organiser en vue de la candidature de Bruxelles pour Vélocity 2009.

Où en est ce dossier ?
F. Depoortere répond qu'on a pas encore la confirmation que ce sera Bruxelles mais que c'est à peu près certain vu les excellentes relations entre l'ECF et la Région bruxelloise. La Commission pense qu'il ne faut pas attendre pour solliciter le soutien des communes pour l'organisation de Vélocity. Pour que Vélocity puisse servir de stimulant pour faire des travaux d'aménagements dans les communes, il faut s'y prendre longtemps à l'avance, souligne l'Echevin.
La Commission demande que la Région envoie sans délai à la Ville un courrier de demande de soutien de principe pour l'organisation de Vélocity.

Divers

SUL : 42 % du territoire sont couverts. Cela comprend la partie haute de Laeken et NOH ainsi que Haren. Le reste hors Pentagone, sera exécuté dans le cadre de la rationalisation de la signalisation, normalement pour fin 2006. Pour rappel, les SUL du Pentagone sont installés dans le cadre de la mise en zone 30, courant 2007.

Chaussée de Vilvorde à hauteur du domaine Royal :
Les associations regrettent la perte de 75 cm de la piste le long du mur qui est mal entretenue.

Contournement Carcoke : la piste contourne les 12 ha prévus le long du canal pour les entreprises maritimes. Une directive européenne exclut toute autre activité sur les zones maritimes mais G. Debongnie pense qu'il est possible comme à Rumst de faire passer une piste cyclable en dessous d'un portique mais avec en dessous de celui-ci, une protection mobile pour éviter toute chute d'objet lors de son transport.

Baron Horta : la goulotte est supprimée jusqu'à la fin du chantier, càd février 2007.

Prochaine réunion de la commission vélo : vendredi 24 novembre à 9 heures

Annexe : membres de la commission moto

Organisme	Nom	Coordonnées
Ville de Bruxelles-Echevin de la Mobilité	Philippe Decloux	Tél : 02/279.48.10 Fax : 02/279.48.21 Mail : cabinet.ph.decloux@brucity.be
Ville de Bruxelles Cabinet de l'Echevin de la Mobilité	Maud Verkindere	Tél : 02/279.48.18 Fax : 02/279.48.21 Mail : cabinet.ph.decloux@brucity.be
	Pierre Maillet	Tél : 02/279.48.13 Fax : 02/279.48.21 Mail : cabinet.ph.decloux@brucity.be
Ville de Bruxelles Secrétaire communal	Marc Frère	Tél : 02/279.49.51 Fax : 02/279.23.91 Mail : marc.frere@brucity.be
Ville de Bruxelles Eco-Conseil	Marianne Dandoy	Tél : 02/279.31.81 Fax : 02/279.31.89 Mail : marianne.dandoy@brucity.be
	Géraldine Hubrecht	Tél : 02/279.31.84 Fax : 02/279.31.89 Mail : geraldine.hubrecht@brucity.be
Ville de Bruxelles- Urbanisme-Architecture	Adam Omelko	Tél : 02/279.29.97 Mail : adam.omelko@brucity.be
Ville de Bruxelles-Travaux de Voirie	Anne-Marie Van Den Houte	Tél : 02/279.60.54 Mail : anne-marie.vandenhoute@brucity.be
Police « Bruxelles-Ixelles »	René Verriest	Tél : 02/279.83.59 Fax : 02/279.83.08
Région-AED-Direction des Déplacements	Grégory Moors	Tél : 0497/79.18.95 Mail : gmoors@mrbc.irisnet.be
IBSR	Benoît Dupriez	Tél : 02/244.15.07 Mail : benoit.dupriez@ibsr.be
Motorcycle Action Group Belgium (MAG)	Céline Grimonster	Tél : 03/888.41.63 Mail : pers@mag.be
ASBL Fedemot	Eric Bourgeois	Tél : 0477/21.08.83 Mail : namur@fedemot.be
	Benoît Matthys	Tél : 0475/704.504 Mail : bruxelles@fedemot.be
Moto 80	Christophe Jardon	Tél : 067/49.36.36 Mail : moto80@moto80.be christophe.jardon@moto80.be